

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Groupe de Recherche ANgevin en Économie et

Management

GRANEM

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université d'Angers - UA

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Stéphane VIGEANT, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management
Acronyme de l'unité :	GRANEM
Label demandé :	EA
N° actuel :	UMR MA 49
Nom du directeur (2015-2016) :	M ^{me} Gaëlle PANTIN-SOHIER
Nom du porteur de projet (2017-2021) :	M ^{me} Gaëlle PANTIN-SOHIER

Membres du comité d'experts

Président :	M. Stéphane VIGEANT, Université Lille 1 Sciences et Technologies
Experts :	M ^{me} Catherine BRUNEAU-CHASSEFIERE, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne- M ^{me} Mathilde GOLLETY, Université Paris 2 Panthéon-Assas M ^{me} Mareva SABATIER, Université de Savoie - Mont Blanc M. Gérald NARO, Université de Montpellier
Délégué scientifique représentant du HCERES :	M. Benoît MULKAY
Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M ^{me} Emmanuelle CHEVASSUS-LOZZA, AgroCampus Ouest M. Christian PIHET, Université d'Angers
Représentant de l'École Doctorale :	M. Dominique SAGOT-DUVAUROUX, ED n° 501, École Doctorale Droit, Économie, Gestion, Environnement, Société et Territoires

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management (GRANEM) est une jeune unité mixte de recherche née en 2008, sous tutelle de l'Université d'Angers et d'Agrocampus Ouest. Elle comprend des enseignants-chercheurs en sciences économiques et en sciences de gestion de la faculté de Droit, d'Économie et de Gestion, mais aussi d'Agrocampus Ouest, de l'École supérieure de Tourisme et Hôtellerie de l'Université d'Angers (ESTHUA), de l'Institut Universitaire de Technologie de cette université, de l'Institut Supérieur de la Santé et des Bioproduits d'Angers (ISSBA) et de l'UFR de Lettres de l'Université d'Angers. Depuis sa fondation en 2008, l'unité a progressé et ses précédentes évaluations de l'AERES l'ont démontré : d'une première évaluation assortie d'une note « C », elle est passée à une note « B » en 2011. Les membres du GRANEM sont localisés dans les différentes composantes de l'université et à Agrocampus Ouest.

Équipe de direction

Au cours de la période 2010 - 2015, le GRANEM a d'abord été dirigé par M. Dominique SAGOT-DUVAUROUX jusqu'à la fin 2011. M. Serge BLONDEL lui a succédé de janvier 2012 à août 2015. Il était assisté de deux directeurs adjoints : M. Walid OUESLATI et M. Régis DUMOULIN. M^{me} Gaëlle PANTIN-SOHIER est devenue directrice du GRANEM en septembre 2015 et est assistée d'une directrice adjointe, M^{me} Muriel TRAVERS. Cette nouvelle équipe de direction portera son projet pour le prochain contrat quinquennal, projet qui a bénéficié de l'aide de M^{me} Catherine KUSZLA, professeur de gestion à l'Université d'Angers jusqu'en août 2015.

Nomenclature HCERES

SHS1_1 : Économie

SHS1_2 : Finance, Management

Domaine d'activité

Économie du tourisme, Économie de la culture, Économie de la santé, Économie du travail, Économie de l'environnement, Économie géographique, Finance, Gouvernance et régulation des organisations, Marketing comportemental.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2015	Nombre au 01/01/2017
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	51	46
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	2
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	1	
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants	61	
TOTAL N1 à N7	115	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	27	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2010 au 30/06/2015
Thèses soutenues	30
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	
Nombre d'HDR soutenues	9

2 • Appréciation sur l'unité

Introduction

Jusqu'en 2015, les recherches du GRANEM s'articulaient autour de cinq axes thématiques : « valeurs non marchandes », « réseaux, innovations, gouvernance », « comportement du consommateur », « comportement au travail », « régulation financière ». Les enseignants-chercheurs de sciences économiques et de sciences de gestion étaient répartis équitablement dans ces différents axes. Dès maintenant et pour le prochain contrat d'établissement, le GRANEM propose une restructuration de ses activités en trois pôles thématiques bi-disciplinaires : (1) « Environnement - Santé - Travail - Alimentation » (ESTA) ; (2) « Tourisme - Territoire - Culture » (TTC) ; et (3) « Finance - Régulation - Gouvernance » (FRG). Les pôles thématiques servent principalement à la structuration des activités de l'unité.

Le dernier rapport AERES recommandait en priorité de renforcer la dynamique de publication, en particulier d'impliquer les « non-productifs ». Cet objectif a clairement été atteint : la proportion de membres actifs dans la recherche est ainsi passée d'environ 40 % à plus de 60 % au cours du dernier contrat. Un effort collectif a donc été fourni en ce sens, même si l'unité a conscience qu'elle doit le poursuivre.

La direction du GRANEM a poursuivi au cours du dernier contrat une réelle stratégie scientifique, qui s'est traduite par une affectation pertinente des ressources aux différents pôles de recherche, des recrutements plus ciblés, la mise en œuvre d'une politique des études doctorales claire et une politique de contractualisation efficace. L'unité s'est également structurée autour de trois pôles, assurant davantage de synergies entre les chercheurs. L'internationalisation de l'unité n'est peut-être pas encore bien établie, mais le GRANEM a pris conscience au cours du contrat que son ouverture à l'international était requise.

Le souhait d'une politique scientifique renforçant la dynamique récemment issue du regroupement d'unités de recherche avant le début du précédent contrat a bien été mis en œuvre. Cependant, le départ prévu pour le début du prochain contrat quinquennal des chercheurs d'Agrocampus Ouest pour l'UMR « Structures et Marchés Agricoles, Ressources et Territoires - Laboratoire d'Études et de Recherches en Économie » (SMART - LERECO), du fait du recentrage des activités de recherche de Agrocampus Ouest sur son site de Rennes, entraîne une nouvelle restructuration de l'unité et une réorganisation interne. Les efforts des enseignants-chercheurs lors du dernier exercice aura servi, mais devra être poursuivi pour s'accommoder de ce nouveau contexte institutionnel.

Avis global sur l'unité

Le comité d'experts émet un avis favorable sur le bilan et le projet du GRANEM dans son ensemble. Le travail de l'équipe de direction de l'unité se manifeste par un ensemble de mesures et d'actions mises en œuvre pendant le contrat qui conduit à un bilan satisfaisant. Le comité d'experts observe que l'unité se situe sur une trajectoire positive et la dynamique de son évolution est prometteuse, en dépit de certains obstacles qui pourraient surgir. La productivité des chercheurs a augmenté au cours de l'exercice, mais la lancée initiale a tendance à s'essouffler, le volume de publications ne se maintenant pas sur tout le temps du contrat aux niveaux atteints au début de celui-ci. La valorisation de la recherche souffre quelque peu de la qualité des revues visées pour les publications. Le comité d'experts comprend bien le caractère de niche de certains axes thématiques de l'unité, limitant ainsi l'envergure et la visibilité de la production, mais il croit aussi qu'il serait possible de cibler plus justement les revues pour atteindre de meilleurs résultats.

Cette évaluation de la production scientifique et de sa valorisation s'accompagne aussi d'une inquiétude de la part du comité d'experts concernant la capacité à retenir des enseignants-chercheurs très actifs en termes de publication. Ce phénomène est lié, entre autres, au retrait d'Agrocampus Ouest dans la stratégie d'alliance de l'unité et à la concurrence des écoles de commerce géographiquement proches (École Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers - ESSCA, et Audencia à Nantes) en matière de recrutement. Ceci est donc une menace quant à la capacité à stabiliser l'équipe de chercheurs / enseignants-chercheurs et, par voie de conséquence, cela pourrait venir fragiliser l'activité de recherche du GRANEM.

Le comité d'experts est satisfait de l'insertion de l'unité de recherche dans le tissu local et de sa capacité avérée de collaborations avec les institutions locales (tant l'université que la région). Il est aussi très clair que les chercheurs sont actifs sur la contractualisation. Ils ont une capacité de veille et de réponse aux appels d'offres leur

permettant de capter les ressources disponibles, comme en témoignent leurs réponses aux projets Recherche-Formation-Innovation (RFI) de la région Pays de la Loire.

Les ajustements qui ont été apportés à la formation doctorale au cours du dernier contrat sont tout à fait remarquables. En fait, les études doctorales remplissent de façon plus qu'adéquate les exigences actuelles.

La restructuration du projet scientifique en trois pôles thématiques, à partir des cinq axes de recherche qui caractérisaient l'unité sur la dernière période, est très intéressante. De manière transversale à ces trois pôles, émergent deux problématiques plus générales auxquelles peut se rattacher l'ensemble des enseignants-chercheurs. Le comité salue le travail de rationalisation qui a été réalisé et reconnaît la pertinence de la nouvelle structuration. De plus, cette dernière est en adéquation avec le volet formation de l'UFR et s'accorde avec les priorités de recherche de l'université et de la nouvelle ComUE Université Bretagne Loire. Le comité remarque que l'identité du pôle « Tourisme - Territoire - Culture » est très clairement définie ; en revanche, les deux autres pôles nécessitent un renforcement identitaire pour obtenir une lisibilité qui sera utile à la reconnaissance de l'unité à l'extérieur, notamment sur le territoire national et à sa capacité à retenir les forces vives de l'unité et à en attirer de nouvelles.

En conclusion on peut affirmer que les succès et les ajustements importants apportés pendant le dernier exercice sont fortement attribuables à une gouvernance qui est remarquable. Le comité d'experts a été frappé par la collégialité du fonctionnement et en particulier par l'intégration des deux disciplines principales de l'unité, à savoir l'économie et la gestion. À aucun moment, le comité n'a ressenti de fracture entre ces deux disciplines.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'entente entre les gestionnaires et les économistes fait office de modèle et est certainement au cœur de toutes les dimensions positives que présente l'unité de recherche. La cohésion et la compréhension des différentes facettes du métier des uns et des autres permettent la cohérence globale de l'unité.

Ceci se traduit par une gouvernance qui réussit à concilier et promouvoir de façon équitable les intérêts des disciplines principales de l'unité de recherche. L'organisation en pôles de recherche avec des directions bicéphales (assurées par deux enseignants-chercheurs en économie et en gestion), comme la gouvernance de l'unité (assurée par un directeur qui, au fil des ans, est soit économiste soit gestionnaire, et assisté par un co-directeur de la discipline complémentaire) reflètent donc bien la volonté de l'unité d'afficher une identité mixte économie/gestion. Ceci permet d'exploiter au mieux les atouts des acteurs en facilitant d'une part l'émergence de synergies entre économistes et gestionnaires et, d'autre part, en renforçant le caractère pluridisciplinaire de l'unité.

En découle donc une dynamique collective de l'unité très positive. Celle-ci se manifeste par un tissu de collaborations très développé. Par exemple, il existe un maillage très fort avec les institutions entourant le GRANEM, que l'on retrouve tant au niveau de l'université, de la ComUE que de la région. Celui-ci se prolonge même jusqu'au niveau national avec l'appartenance à la structure fédérative du CNRS « Travail, Emploi, Politiques Publiques » (TEPP), que le comité d'experts juge très justifiée et importante. Ceci se traduit par une bonne intégration des contrats de recherche dans le fonctionnement de l'unité.

Finalement, le comité d'experts note également une articulation étroite entre la structuration autour des axes thématiques de l'unité et l'offre de formations. La politique doctorale, quant à elle, est articulée autour de la formation et du suivi des doctorants. Une politique de recrutement des doctorants est aussi mise en place et a contribué à réduire considérablement la durée des thèses.

Points faibles et risques liés au contexte

L'aspect le plus délicat pour le GRANEM est certainement lié à son volume de publications et à la qualité des revues visées par ses enseignants-chercheurs. Cette question est associée à la capacité de l'unité à stabiliser son équipe de chercheurs qui, comme évoqué précédemment, doit faire face à deux menaces. D'une part, le départ des chercheurs d'AgroCampus Ouest engendre une perte sèche en nombre de membres actifs dans la recherche. D'autre part, les écoles de commerce et de gestion de la région concurrencent l'université en offrant des conditions de travail plus attractives, ce qui ne permet pas de stabiliser et de pérenniser les recrutements réalisés par l'unité. Pour le comité d'experts, la stabilisation, voire la recomposition, de l'équipe d'enseignants-chercheurs est probablement le plus grand défi que doit relever l'unité de recherche.

La question de la qualité des revues visées est centrale car elle touche tant la stratégie de l'unité que la visibilité recherchée par les enseignants-chercheurs. Le comité d'experts reconnaît que les niches de recherche de l'unité ne se trouvent pas dans les créneaux les plus visibles dans les classements de revues scientifiques, ce qui vient

limiter le nombre de revues disponibles pour valoriser la recherche. Ceci suggère que la stratégie de publication devrait être repensée.

La structuration proposée en trois pôles de recherche est très satisfaisante. En revanche, au sein de deux des trois pôles, on note une certaine balkanisation des projets de recherche, en particulier au sein du pôle « Finance, Régulation, Gouvernance ». La lisibilité des activités du GRANEM n'est donc pas également assurée, brouillant ainsi l'identité de l'unité de recherche.

Au total, la concurrence des écoles de commerce pour les enseignants-chercheurs et les étudiants (ce qui impacte directement l'UFR et de façon indirecte l'unité de recherche) et le recoupement des thématiques avec celles des autres universités ou écoles de Nantes et de Rennes apparaissent comme des éléments de fragilisation auxquels l'unité devra être très attentive.

Recommandations

Pour une stabilisation de l'unité, il est important d'accroître l'accompagnement des nouveaux enseignants-chercheurs. L'intégration individuelle des enseignants-chercheurs en utilisant l'ensemble des dispositifs disponibles est un défi à relever, probablement essentiel au vu de la concurrence exercée par les institutions environnantes. Une voie possible pour atteindre l'objectif de stabilisation de l'équipe de recherche serait de nouer des partenariats avec les écoles de commerce de la région. Ceci permettrait de garder les membres au sein de l'unité même s'ils venaient à changer d'institution et de conserver ainsi localement les bons chercheurs.

Dès lors que l'équipe de chercheurs du GRANEM sera stabilisée, il sera alors possible de récolter le fruit de la politique scientifique mise en place afin de faire progresser la production scientifique, tant au niveau qualitatif que quantitatif. À ce titre, une stratégie ciblant des revues de plus grande qualité pour les publications pourrait être instaurée.

L'identité du GRANEM pourrait être renforcée par une clarification de la communication des priorités de recherche au sein des différents pôles et par un investissement à l'avenir dans les activités tournées vers l'international que l'unité devrait développer (conférences, échanges de chercheurs,...).

Enfin, le comité d'experts encourage le GRANEM à poursuivre sa lancée en maintenant la grande cohésion observée entre gestionnaires et économistes. Cette cohésion est une force de l'unité et offre les meilleures perspectives de développement.